



Secrétariat : 02 40 79 19 82



SOCIETE CENTRALE CANINE

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS DE FRANCE

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
Téléphone (0) 1 49 37 54 00

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION UTILISATION NATIONALE TRAVAIL A L'EAU le 18 octobre 2006

Présents : MM. : KARCHER (Président), GAUVRIT, LE BERRE, MESPLE , PINCON.

10H15 ouverture de la séance par Christian KARCHER qui souhaite la bienvenue à Monsieur Frédéric MESPLE nouveau membre de la CUNTE

Etat Trésorerie CUNTE

Désignation	Débits	Crédits
Solde de l'exercice 2005		238.50
Frais de secrétariat DL	21.20	
Frais de secrétariat MG	28.08	
Frais de mise a disposition du site Internet	83.48	
Frais de déplacement à la sélection des plongeurs d'Orléans	120.00	
Subvention Championnat de France	500.00	
Subvention Coupe de France	500.00	
Redevance des concours		829.00
Licences		815.00
Redevance des concours		220.50
Licences		350.00
Résultats par rubrique	1252.76	2453.00
Résultat de l'exercice 2006		+1200.24 €

Compte rendu et bilan Championnat 2006

Comme les précédents, le championnat 2006 s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Avec une météo au beau fixe et une organisation parfaite, l'ambiance ne pouvait être qu'excellente. Le soleil, un peu trop ardent, n'a pas réussi à altérer la volonté des candidats et de leurs compagnons. La foule était nombreuse sur la plage et la qualité des prestations a généré beaucoup d'applaudissements et des commentaires élogieux. Le président et les membres de la Commission Utilisation Nationale de Travail à l'Eau étaient sur le site ainsi que Françoise Lemoine-legay présidente de la Société Canine Saint Hubert de l'Ouest. Christian Karcher et le représentant de la mairie de Batz sur Mer ont assisté à la remise des prix après l'annonce des résultats.

Merci à Denis Le Berre président d'ATNLA et à toute son équipe pour cette réussite. Nous avons transmis à la Société Centrale Canine Le bilan financier, un article et des photos pour une parution dans la Revue officielle de la cynophilie française. Ces éléments sont indispensables pour le remboursement des frais de juge à la société organisatrice.

Christian Karcher rappelle que la subvention de 800 € n'est pas acquise systématiquement mais qu'elle est votée chaque année par le comité de la SCC.

Coupe de France 2006

Belle réussite également pour cette première coupe de France. Pionnier en la matière, Dominique Gré, président du club canin Aquatic'Pictave, soutenu par la Société Canine du Poitou a démontré par une organisation du niveau du championnat, l'intérêt de cette manifestation. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que les pratiquants de notre discipline en eau douce aient enfin leur finale. Dés à présent nous pouvons noter une très bonne participation aux épreuves du 3^{ème} degré sélectives pour la coupe 2007.

Le bilan et le reportage sont à transmettre à la SCC.

Plongeurs

Le secrétaire présente la proposition de nomination de plongeur national pour M. Alexandre Allaire. Cette nomination a été acceptée par la commission.

Il est demandé à nos juges, de mettre sur les carnets de plongeur, une courte appréciation sur la prestation du plongeur après chaque épreuve officielle.

La veille du championnat, onze nouveaux candidats se sont présentés aux épreuves de sélection, dix ont été admis. Pour le recyclage quinquennal un seul candidat s'est présenté et a été reçu.

Une épreuve de recyclage a eu lieu lors du concours d'Orléans, le seul candidat présent a été admis. Cette formule ne sera pas reconduite, il est convenu de la remplacer par un recyclage la veille de la coupe de France.

En ce qui concerne les plongeurs nationaux, il est décidé que les postulants qui remplissent les conditions seront qualifiés dans le cadre de la sélection des plongeurs, la veille du championnat.

Championnat 2007

Daniel Pinson propose que le Club Français des Chiens Terre Neuve prenne en charge son organisation, Il se déroulera à Dieppe le dimanche 8 juillet 2007, précédé le samedi 7 par la sélection des plongeurs.

Sous réserve de leur accord, les juges et plongeurs pressentis sont :

- Bernard POUVESLE pour les exercices.
- Daniel FROUIN pour les suivis.
- Claire DETENDER juge remplaçant.
- Alexandre ALLAIRE plongeur.
- Pierre CARDINAL plongeur
- André LAURENT plongeur remplaçant

Site internet

Denis Le Berre rappelle qu'il est souhaitable de rédiger dans les meilleurs délais la page de présentation du site.

Daniel Pinçon est chargé de rédiger l'historique du travail à l'eau jusqu'à la création de la CUNTE et Christian Karcher de retracer l'évolution à partir de la mise en place de la CUNTE par la SCC.

Coupe de France 2007

A sa demande, l'organisation de la 2^{ème} Coupe de France 2007 est confiée à ATCSA. Elle se déroulera le dimanche 9 septembre 2007 au Lac de Saint Avertin. Elle pourra être précédé la veille d'une sélection des plongeurs.

Compte tenu de l'expérience de la 1^{ère} coupe, les modifications suivantes sont apportées au règlement :

Sélection : trois participations en 3^{ème} degré dont deux en eau douce. Il est rappelé que dans le cadre de la sélection à la coupe une note zéro n'est pas éliminatoire, l'équipe doit continuer et être notée sur les autres exercices.

Programme des épreuves : Identique au programme du championnat sauf pour l'épreuve de suivi qui est ramené à 15 minutes, la suite en laisse est également supprimé. En ce qui concerne les deux exercices, ils seront tirés au sort sur l'ensemble du programme.

Notation :

- Natation /10
- Travail à terre /10
- 1 Apport /20
- 1 Rapport /20

Pour l'ensemble coefficient 2

Participation de deux juges et deux plongeurs nationaux, le jury reste à désigner.

Questions Diverses

Les chiens non inscrits à un livre d'origine reconnu par la FCI ne peuvent pas participer aux épreuves de travail à l'eau dans le cadre du programme français.

Il est rappeler aux responsables de clubs organisateurs que la licence est obligatoire pour s'inscrire aux épreuves officielles. Les Licences ne sont décernées qu'aux clubs affiliés à leur société canine régionale.

La prochaine réunion de la CUNTE est prévue le samedi 17 février 2007 sous réserve de la disponibilité des salles de la SCC.

La journée pourrait se dérouler de la façon suivante :

De 9H à 12H réunion de la commission

De 12H à 14H déjeuner avec les juges

A partir de 14 heures réunion avec les membres de la commission, les juges et les représentants des club d'utilisation affilié à la CUNTE.

Pour éviter la confusion avec la commission des chiens de chasse à l'eau, à compter du 1^{er} janvier 2007 la commission s'appellera Commission d'Utilisation Nationale de Sauvetage à l'Eau « CUNSE »

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 h 50.

Le Secrétaire
M. GAUVRIT

Le Président,
C. KARCHER